

365 1/1149

LE  
CENTENAIRE DE 1789

AU TEMPLE ISRAËLITE DE BORDEAUX

---

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR ISAAC LÉVY

GRAND RABBIN

---

*Publié par les soins du Consistoire israélite de Bordeaux*

---

BORDEAUX

IMPRIMERIE D'ÉMILE CRUGY. — M<sup>me</sup> VEUVE RIFFAUD, SUCCESSEUR

16, rue et hôtel Saint-Siméon, 16

1889

LE

# CENTENAIRE DE 1789

AU TEMPLE ISRAËLITE DE BORDEAUX

---

Le samedi 11 mai, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu au Temple israélite de la rue de Labirat le Service commémoratif prescrit par la circulaire du Consistoire central, en date du 1<sup>er</sup> mai, pour célébrer le Centenaire de 1789.

La circulaire suivante avait été adressée à tous les membres de la Communauté pour les prier d'assister à ce Service :

MONSIEUR ET CHER CORELIGIONNAIRE,

La France entière célèbre avec éclat le glorieux anniversaire de l'ouverture des États généraux de 1789. C'est de ce jour que date l'ère d'affranchissement de la nation française et de la reconnaissance des droits de l'homme.

Pour nous israélites, bien que notre émancipation n'ait été accomplie que dans la séance du 27 septembre 1791, nous n'en devons pas moins regarder l'année 1789 comme une date mémorable entre toutes, car elle a été le principe d'où est sortie notre égalité civique et civile. Aussi devons-nous saisir cette occasion pour remercier Dieu et témoigner toute notre reconnaissance à notre chère et généreuse Patrie.

Le Consistoire central a prescrit, à cet effet, de célébrer un Service commémoratif dans toutes les synagogues de France et d'Algérie, le premier samedi qui suivra le 5 mai.

Nous vous prions, en conséquence, de vouloir bien assister, samedi

prochain 11 mai, à 2 heures de l'après-midi, à la cérémonie que nous avons organisée au Temple.

N'oublions pas que nos Communautés furent les premières à revendiquer, bien avant 1789, par l'organe de leurs chefs aimés et vénérés, les Furtado, les Lopès-Dubec, les Gradis, les Raba, les Rodrigues-Péire, l'émancipation complète des israélites, et qu'il est de notre devoir de témoigner à notre Patrie notre reconnaissance pour le grand acte de justice qui nous a conféré les droits de citoyens français.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Coreligionnaire, l'assurance de nos sentiments distingués.

*Les Membres du Consistoire israélite :*

Alexandre LÉON, *Président* ;  
Henri GRADIS, *Vice-Président* ;  
Isaac LÉVY, *Grand Rabbin* ;  
Schoëngrün LOPÈS-DUBEC, *Trésorier* ;  
Émile OXÉDA ;  
Albert SAZIAS.

*Le Secrétaire,*

Isaac UHRY.

L'ordre de la cérémonie était réglé comme suit :

1. Office de Minha.
2. Morceau d'orgue.
3. Récitation du Psaume 100.
4. Chant de Beyom Simha.
5. Psaume 107.
6. Allocution de M. le Grand Rabbin.
7. Chant de Vaani Tephilati.
8. Sortie du Sépher.
9. Prière pour la République.
10. Fin de Minha.

L'Administration du Temple, chargée de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la bonne exécution

de ce Service, s'est fort bien acquittée de ce soin, et tout s'est passé avec le plus grand ordre.

Le Consistoire se fait un devoir de remercier ses coreligionnaires qui ont répondu avec un si grand empressement à l'invitation qui leur avait été adressée. Ils ont témoigné ainsi une fois de plus leur reconnaissance envers notre généreuse France, qui la première a conféré aux Israélites les droits de citoyens.

Le Consistoire a été également heureux de constater qu'un grand nombre de nos concitoyens n'appartenant pas à notre culte ont honoré de leur présence la cérémonie, dont la presse bordelaise a fait le plus grand éloge.

---

# DISCOURS

PRONONCÉ

PAR **Isaac LÉVY**, GRAND RABBIN

---

יודו ליי חסדו ונפלאותיו לבני אדם  
כי שבר דלתות נחשת ובריחי ברזל גדע

Qu'ils célèbrent les bontés de l'Éternel et ses merveilles parmi les fils des hommes, parce qu'il a brisé les portes d'airain et rompu les barres de fer.

(Psaume 107, v. 15 et 16.)

MES FRÈRES,

Ces paroles, tirées du psaume que nous avons chanté il n'y a qu'un instant, et par lequel nous avons célébré récemment l'affranchissement d'Israël de l'esclavage égyptien, conviennent tout particulièrement à la circonstance qui nous réunit ici.

La France tout entière vient de célébrer avec enthousiasme le grandiose événement qui s'est accompli il y a un siècle, par lequel Dieu a amené la délivrance de tous ceux qui gémissaient sous l'oppression, et a, comme dit notre texte, brisé les portes d'airain et rompu les barres de fer. Il est naturel que nous venions nous associer à ce

magnifique élan de gratitude vers Dieu et les vaillants lutteurs qui ont réalisé ses desseins et ont fait triompher les grandes et nobles idées par lesquelles est régi aujourd'hui le monde. Comme Israélites et comme Français, nous devons un souvenir reconnaissant à ces hardis et généreux champions du droit et de l'humanité, qui par leur inébranlable fermeté, leur indomptable énergie, leur courage intrépide, ont substitué à la domination de la force le règne de la justice, et guidés par leur cœur, ont fait succéder aux suggestions basses et étroites de l'égoïsme les inspirations larges et élevées de la fraternité universelle.

I

Quelle était, mes Frères, dans notre pays, la situation des Israélites en 1789? Elle était un peu moins douloureuse qu'elle ne l'avait été pendant la sombre époque du moyen âge et dans les premiers siècles de la période qu'on appelle les temps modernes, mais elle était encore des plus tristes. Sans doute, nos pères n'avaient plus à craindre chaque jour pour leur vie; ils n'étaient plus exposés à voir la foule, égarée par le fanatisme ou la cupidité, se ruer sur leurs demeures le fer et la flamme à la main; ils n'étaient plus assujétis à des taxes humiliantes; ils n'étaient plus forcés, comme ils l'avaient été autrefois à Bordeaux, de cacher leurs convictions, de feindre des sentiments qu'ils n'éprouvaient pas, de pratiquer en apparence un culte qu'ils répudiaient au fond de leur cœur. Mais ils étaient toujours sans droits, sans patrie. Ils ne pouvaient être artisans, car les portes des corporations d'arts et métiers ne s'ouvraient pas devant eux; ni laboureurs, car il leur était interdit de posséder des terres; ni fonctionnaires de l'État, puisqu'ils n'étaient pas citoyens.

Ils étaient réduits à laisser s'étioler et se perdre les facultés dont ils étaient doués, et qu'ils auraient voulu mettre au service du pays. Ils souhaitaient ardemment la liberté, mais leurs souhaits, ils les renfermaient dans leur âme et n'osaient les exprimer.

Un an avant la réunion des États généraux, les prétentions de nos pères n'allaient pas encore jusqu'à réclamer leur assimilation complète à leurs concitoyens des autres cultes. Ils demandaient modestement, dans un mémoire qui fut présenté au ministre Malesherbes par MM. Lopès-Dubec et Furtado, que la Communauté de Bordeaux avait délégués à cet effet, « le droit de s'établir dans toute l'étendue du royaume et d'exercer toutes les professions, celui de posséder et cultiver des fonds de terre, l'admission des négociants juifs aux Chambres de commerce et aux charges municipales ».

Il appartenait à notre immortelle Révolution de renverser d'un coup toutes les barrières que l'intolérance avait élevées. Les droits de l'homme furent proclamés, et dans cette admirable déclaration fut insérée la proposition suivante : « Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ». Dès ce moment, la liberté de conscience était fondée; et nos pères tressaillirent d'allégresse; ils comprirent qu'une ère nouvelle s'ouvrait, que le règne de l'arbitraire était fini, que celui du droit commençait, et qu'il allait luire enfin pour eux ce jour si longtemps attendu, où, selon l'expression du prophète, tout joug serait rompu, toute chaîne brisée.

Peu après la proclamation des nouveaux principes, les Israélites de Bordeaux envoyèrent une seconde députation à Paris. Elle se composait de MM. Gradis aîné, Lopès-Dubec, Raba Junior, David Dacosta, Abraham Rodrigues, Benjamin de Georges et Salomon. L'adresse qu'elle remit

à l'Assemblée nationale, plus hardie que le mémoire présenté naguère à Malesherbes, demandait que les Israélites fussent considérés comme citoyens français et participassent à tous les avantages attachés à ce titre.

Les douces espérances que la déclaration des droits de l'homme avait éveillées dans l'âme de nos pères ne tardèrent pas à se réaliser.

La grande voix de Mirabeau, les voix généreuses et éloqu岸tes de deux ministres du culte, Gregoire et Rabaud-Saint-Étienne, et de Clermont-Tonnerre, s'élevèrent pour flétrir l'intolérance et pour demander que justice fût enfin rendue à ce malheureux peuple, qui, depuis le jour fatal où il succomba dans sa lutte héroïque contre le despotisme romain, errait partout, du nord au midi, de l'orient à l'occident, sans trouver le repos nulle part, dont le sang avait rougi le sol de toutes les contrées, qui avait semé sur tous les chemins des lambeaux de sa chair, et qui ne demandait aux rois et aux peuples que la liberté d'adorer Dieu selon son cœur et de conserver sa foi.

L'Assemblée nationale, vivement impressionnée par les éloqu岸tes paroles qu'elle venait d'entendre, décida que parmi les hommes dont elle avait proclamé les droits, compteraient désormais aussi ceux qui trop longtemps n'avaient été que des parias, des maudits.

O France, ô bien-aimée patrie, tu as accompli de grandes choses, mais tu n'as rien fait qui soit plus beau et plus grand que l'acte par lequel tu as affranchi les consciences. Tu as promené par toute l'Europe et sur les plages les plus reculées tes étendards victorieux; tes littérateurs, tes artistes ont excité l'admiration de l'univers et ont porté au loin ta renommée. Ah! certes, nous admirons les exploits de tes guerriers, nous sommes fiers des succès que tes enfants ont remportés dans le passé, qu'ils remportent aujourd'hui encore dans les

lettres, les sciences et les arts. Nous contemplerons avec ravissement les merveilles que tu as rassemblées dans ce palais plein de splendeurs où tu as convié tous les peuples de la terre à comparer les résultats de leur travail à ceux que tu as obtenus par ton labeur incessant. Mais nous admirons surtout ta grandeur d'âme, ta sollicitude pour les faibles et les opprimés, et c'est notre orgueil et notre joie d'affirmer que c'est sur ton sol généreux qu'ont germé tout d'abord les nobles idées de tolérance et de fraternité; que c'est toi qui les as propagées dans le monde; que c'est de ton exemple que les autres nations se sont inspirées, et que si les Israélites sont libres et heureux aujourd'hui dans presque toutes les régions civilisées, c'est à toi, c'est aux principes que tu adoptas en 1789 qu'ils doivent leur liberté et leur bonheur.

Non, nous n'oublierons jamais ce que tu as été pour nous. Nous aimons à redire tes bienfaits, à les rappeler sans cesse à nos enfants, afin de faire passer en leur âme les sentiments de gratitude que nous éprouvons pour toi, afin de leur inspirer cet ardent amour, cette brûlante passion qui nous attachent à toi.

Et aujourd'hui que la fête que nous célébrons nous remet en mémoire l'époque glorieuse où, ivre de justice, tu rompis avec toutes les iniquités du passé, où tu détruisis tous les anciens abus, tristes restes des temps d'ignorance et de barbarie, où, selon l'expression du psalmiste, tu renversas les portes d'airain derrière lesquelles gémissaient nos pères, où tu brisas les barres de fer qui enserraient leur cou : **כִּי שָׁבַר דַּלְתוֹת נְחֹשֶׁת וּבְרִיחֵי בְרֹזֶל גָּדַע** : aujourd'hui, le souvenir de ce que nous te devons ravive notre gratitude, renouvelle notre enthousiasme, et c'est du plus profond de l'âme que nous te crions : Noble et généreuse terre de France, sois bénie, car tu n'as pas seulement protégé nos biens et notre vie, tu ne nous as

pas seulement accordé le droit de professer librement notre culte, tu nous as mis au nombre de tes enfants, tu as fait de nous des citoyens, des Français.

## II

Oui, mes Frères, c'est comme Français et pas seulement comme Israélites que nous avons pris part à la joyeuse fête que la Patrie vient de célébrer, c'est comme Français que nous nous réjouissons des conquêtes de la Révolution, car elles ont contribué au bonheur et à la gloire de la France.

La nation française était-elle heureuse avant 1789? Qui oserait le prétendre? Un petit nombre de privilégiés nageait dans l'opulence, mais le peuple, accablé de corvées et d'impôts, trainait une existence misérable. Il travaillait, mais il ne jouissait pas des fruits de son travail. Sa liberté était à la merci d'un caprice du seigneur. Pour le délit le plus léger, pour une faute parfois imaginaire, l'homme du peuple était enlevé sans jugement à sa famille et finissait dans une sombre prison ses tristes jours.

Et la gloire de la France n'a-t-elle pas grandi depuis le mémorable événement dont nous célébrons le centième anniversaire? Sans doute, avant cette époque, notre pays pouvait montrer des héros illustres, des écrivains de génie, des artistes de talent, mais le peuple français n'était pas, aux yeux du monde, comme il l'est devenu depuis, le représentant de la justice, l'apôtre de la fraternité, le messager de la liberté, le défenseur des humbles et des opprimés.

En se levant pour défendre leurs droits, les Français luttèrent non seulement pour eux-mêmes, mais pour

l'humanité tout entière. Partout où elle parvint, la nouvelle de la Révolution fut accueillie avec des transports de joie, et elle éveilla dans les âmes les plus brillantes espérances. Partout les cœurs battirent pour la grande cause qui venait de triompher en France. Partout l'exemple donné par notre pays stimula l'ardeur des amis du peuple, et la France a acquis la gloire incomparable d'avoir apporté les bienfaits de la liberté et de l'égalité aux nations mêmes qui, depuis, devenues ingrates envers leur bienfaitrice, se sont ruées sur elle avec rage et l'ont étendue à leurs pieds sanglante et mutilée.

Je vous demande pardon, mes Frères, si les dernières paroles que je viens de prononcer évoquent devant vous de lugubres images; mais fils de l'Alsace, puis-je ne pas accorder un souvenir, une larme à ces frères affligés, qui, si le joug de l'étranger ne pesait pas sur eux, seraient si heureux de s'associer à nous dans la célébration de la glorieuse date de 1789? Puis-je résister au désir d'envoyer d'ici un témoignage de ma vive et ardente sympathie aux deux malheureuses provinces qui accueillirent avec tant d'enthousiasme les idées de la Révolution, qui célébrèrent avec tant d'éclat et de pompe la première fête de la Fédération, dans l'une desquelles fut composé notre hymne national, et où la commémoration de 1789 n'éveille plus, hélas! que des regrets amers, où elle rouvre la source des pleurs, et reporte la pensée vers les espérances détruites et le bonheur anéanti.

Ah! pauvre Alsace, infortunée Lorraine, qui, semblables à Israël, tristement assis sur les rives du fleuve qui baignait Babylone et gémissant au souvenir de Sion, pleurez aujourd'hui la patrie perdue, nous compatissons de tout cœur à votre triste sort, et le contentement que nous ressentons est troublé, amoindri par la pensée que vous ne pouvez le partager.

Quand des êtres bien-aimés ont été ravis à notre ten-

dresse, nous ne les oublions jamais, sans doute; mais leur souvenir se présente surtout à notre esprit quand nous célébrons un anniversaire joyeux. Nous voudrions les associer à notre félicité, et leur absence mêle à notre joie une amertume profonde. Vous aussi, frères séparés de nous non par les sentiments, ni par le langage, mais par la volonté d'un impitoyable vainqueur, vous nous manquez aujourd'hui. Nous manquerez-vous toujours? Ne nous serez-vous jamais rendus? Ah! laissez-nous espérer qu'un jour nous vous presserons de nouveau dans nos bras, rachetés de l'Éternel, que l'Éternel aura arrachés à la main de l'opresseur : **גאולי יי אשר גאלם מיד צר**

Certes, nous ne demandons pas que le sang coule de nouveau, que les villes et les campagnes soient de nouveau ravagées, que le deuil entre de nouveau dans les familles, mais nous espérons que la belle devise de notre pays deviendra celle de l'univers entier. Alors on reconnaîtra partout que les peuples ne sont pas de vils troupeaux dont un conquérant heureux peut disposer à son gré, mais qu'ils doivent être consultés quand se règlent leurs destinées. Alors, vous aussi, chères provinces, vous serez consultées sur votre sort; on vous demandera à qui vous voulez appartenir, et votre réponse, nous la connaissons d'avance. Nous savons que votre cœur est à nous; nous savons que votre âme appartient non à ceux qui se sont emparés de vous par la force, mais à ceux que la fortune des armées a trahis un jour, quoiqu'ils eussent fait des efforts surhumains pour vous conserver à la patrie.

Alors aussi, mes Frères, s'écrouleront toutes les vieilles erreurs qui règnent encore et tous les préjugés disparaîtront. Les hommes sauront qu'étant œuvres du même créateur, enfants d'un même père qui est au Ciel, ils sont faits pour s'aimer et non pour s'entre-déchirer dans des combats fratricides, et il se formera une sainte

alliance des peuples, et elle se réalisera, la parole de notre prophète :

לא ישא גוי אל גוי חרב ולא ילמדו עוד מלחמה

Une nation ne lèvera plus le glaive contre l'autre, et on n'apprendra plus l'art cruel de la guerre.

Les habitants des diverses régions ne se rencontreront plus que dans les tournois pacifiques, comme celui que nous venons d'ouvrir au monde, et la palme sera accordée non pas au pays qui disposera des armées les plus nombreuses, qui possédera les instruments de destruction les plus perfectionnés, mais à celui qui sera le plus intelligent, le plus laborieux, le plus vertueux.

O Éternel, toi qui nous as mis au monde pour vivre dans la paix et la concorde, qui nous as donné une intelligence pour dompter les forces de la nature et non pour imaginer les moyens de nous ravir les uns aux autres la vie que nous tenons de toi, hâte l'arrivée de cette époque bienheureuse prédite par nos voyants, et qui doit réaliser tes intentions. Oh qu'il vienne bientôt ce temps béni, où l'humanité ne formera plus qu'une seule et même famille, où la terre, délivrée des fléaux qui la désolent encore, entonnera tes louanges, célébrera ta grâce infinie, et répétera avec nous ces paroles par lesquelles commence le psaume que nous avons chanté tout à l'heure :

הודו ליי כי טוב כי לעולם חסדו

Rendez grâce à l'Éternel, car il est bon, car sa bonté dure à jamais ! Amen !